

En ligne tous les mercredis

13 février 2013

LA VIE ECONOMIQUE

- [Jean-Marc Ayrault annonce une « réforme structurelle » du système de santé](#)
- [Plus d'un millier d'usines ont mis la clé sous la porte depuis 2009 en France](#)
- [Smic : la réforme présentée en Conseil des ministres](#)
- [Le crédit impôt compétitivité devrait créer 152 000 emplois](#)
- [Emplois d'avenir : Michel Sapin appelle à un effort](#)
- [Fleur Pellerin donne une seconde chance aux patrons, le Medef applaudit](#)
- [Investissements étrangers : Paris a perdu de son charme](#)
- [Le déficit commercial a reculé de 7 milliards en 2012](#)
- [Le gouvernement veut lutter contre le manque de trésorerie des PME](#)
- [Accord emploi : Laurence Parisot conteste le projet de loi du gouvernement](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Travail au noir : les Allemands plus tricheurs que les Français](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [ArcelorMittal affiche une perte nette de 3,7 milliards de dollars en 2012](#)
- [Dassault Systèmes passe le cap des 2 milliards d'euros de revenus](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Seine-et-Marne : 9 M€ de fraude mis à jour en 2012](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Laurence Parisot veut une réforme en profondeur des retraites](#)

LIVRES/REVUES

- [Institut Montaigne : « La contribution des entreprises à l'intérêt général : état des lieux »](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant :

eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Jean-Marc Ayrault annonce une « réforme structurelle » du système de santé

M. Ayrault vient de nommer un comité de huit sages, chargé « d'engager une réforme structurelle du système de santé ». **M. Ayrault** : « D'ores et déjà, le gouvernement a pris des premières mesures pour améliorer l'accès aux soins de tous les patients, mais il faut aller plus loin et engager une réforme structurelle de notre système de santé. Ce ne sera pas l'œuvre de quelques mois, mais des cinq ans, voire des dix ans à venir ». Pour cela, le 1^{er} ministre a défini « une stratégie nationale de santé », reposant « sur une médecine de parcours ». **M. Ayrault** : « Cela signifie que ce n'est pas au patient de coordonner lui-même la série d'actes ou d'interventions dont il a besoin ». Une médecine de parcours qui « doit reposer sur la coopération des professionnels de la médecine de ville et de l'hôpital. [Pour cette réforme], nous nous appuyons sur un comité des sages, composé de hautes personnalités du monde de la santé et de la recherche. Demain, si nous ne faisons rien, nous risquons de voir se développer une médecine à deux vitesses : une offre pointue et complète pour ceux qui auront les moyens de payer, et le service minimum pour tous les autres ». La réforme devra cependant tenir compte des contraintes budgétaires, l'objectif du gouvernement étant « d'assurer le retour à l'équilibre des comptes de l'assurance maladie ». **M. Ayrault** : « Pour cela, il faut apprendre à dépenser mieux ». Comment réussir ? En renforçant les moyens des ARS (agences régionales de santé), en luttant contre les déserts médicaux, en engageant une réflexion sur la formation des personnels de santé, en insistant sur la recherche médicale, qui sera « l'une des priorités du prochain agenda stratégique de la recherche ». Enfin, M. Ayrault a mis l'accent sur la prévention (« seulement 2 % des dépenses de santé »), ainsi que sur la prise en compte, pour les patients, de la loi Kouchner sur le droit des patients (4 mars 2002), l'objectif étant de « prendre en compte l'attente de nouveaux droits individuels et collectifs pour les patients ». Conclusion de **M. Ayrault** : « Ces réformes trouveront leur place dans la loi de santé publique qui sera votée l'an prochain ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130208.CHA6100/ayrault-annonce-une-reforme-structurelle-du-systeme-de-sante.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130208](http://www.challenges.fr/economie/20130208.CHA6100/ayrault-annonce-une-reforme-structurelle-du-systeme-de-sante.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130208)

(Source : www.challenges.fr du 08/02/2013)

● Plus d'un millier d'usines ont mis la clé sous la porte depuis 2009 en France

C'est plus d'un millier d'usines qui ont été perdues par la France depuis 2009, explique **Challenges**, en citant **Les Echos** : « Le délitement du tissu industriel français s'est de nouveau accéléré en 2012, avec une augmentation du rythme des fermetures de sites de 42%, selon les estimations du cabinet Trendeo. [...] L'an dernier, 266 usines de plus de 10 salariés ont encore mis la clé sous la porte. [...] Cette accélération des fermetures d'usines a de lourdes conséquences sur l'emploi. [...] Après avoir remonté la pente en 2010 et 2011, l'industrie manufacturière a perdu près de 24 000 postes au cours de l'année 2012 et plus de 120 000 depuis janvier 2009. [...] Les secteurs de l'automobile, de la pharmacie, du meuble ou de l'imprimerie [sont en] première ligne [de cette dégradation]. [En revanche], dans cet environnement difficile, la construction aéronautique et le luxe continuent d'afficher leur singularité, avec plus de 2 400 créations de postes. [...] L'industrie bénéficie aussi des investissements dans les énergies vertes, avec plus de 9 000 annonces de création en l'espace d'un an. [Toutefois] cette montée en puissance ... restera insuffisante pour redonner du souffle à l'industrie française ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20130205.CHA5875/plus-d-un-millier-d-usines-ont-mis-la-cle-sous-la-porte-depuis-2009-en-france.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130205](http://www.challenges.fr/entreprise/20130205.CHA5875/plus-d-un-millier-d-usines-ont-mis-la-cle-sous-la-porte-depuis-2009-en-france.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130205)

(Source : www.challenges.fr 05/02/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Smic : la réforme présentée en Conseil des ministres

L'une des principales mesures de la réforme du Smic, présentée en Conseil des ministres du 06/02/13, et destinée à « moderniser » les critères de revalorisation automatique du salaire minimum, ne prévoit pas de lien automatique avec la croissance. **Le Parisien** : « A partir du 1^{er} janvier 2014, l'indice des prix sera donc modifié pour mieux tenir compte de certaines dépenses (loyer, énergie). Ensuite, le salaire de base servant de référence sera élargi à celui

des employés, et plus seulement des ouvriers, dont la part parmi les salariés n'a cessé de baisser (de 40 % à 22 % entre 1980 et 2008) ». **Etienne Wasmer**, économiste à Science-Po : « C'est exactement ce qu'il fallait faire afin de préserver le pouvoir d'achat de cette population. [...] Il est difficile de savoir ce qui va se passer, mais rétrospectivement, les effets d'une telle réforme auraient abouti à une différence assez faible ».

<http://www.leparisien.fr/flash-actualite-politique/smic-la-reforme-presentee-en-conseil-des-ministres-06-02-2013-2544919.php>

- **Le texte de la communication de Michel Sapin en conseil des ministres du 06/02/13 :**

<http://www.gouvernement.fr/gouvernement/les-nouvelles-regles-de-revalorisation-du-smic>

(Sources : www.leparisien.fr du 06/02/2013, www.gouvernement.fr)

● **Le crédit impôt compétitivité devrait créer 152 000 emplois**

D'après une étude de l'OFCE, le crédit d'impôt pour la compétitivité des entreprises (CICE) devrait baisser le coût du travail de 20 milliards d'euros d'ici à 2015, et devrait permettre de créer 152 000 emplois en 2018, en jouant toutefois un rôle très restreint concernant la croissance. M. Plane, auteur de l'étude, estime que le CICE devrait faire baisser le chômage de 0,6 % à l'horizon 2018. **M. Plane** : « *Le CICE aurait des effets positifs dès 2013, d'autant plus que les hausses de prélèvements et la réduction des dépenses publiques ne s'appliqueraient pas avant 2014* », tablant sur 23 000 créations d'emplois cette première année. Toujours selon M. Plane, l'effet sur la croissance sera devenu négatif, en 2015-2016, à cause de la perte de pouvoir d'achat des ménages.

[http://www.challenges.fr/economie/20130204.CHA5870/le-credit-d-impot-competitivite-devrait-creer-152-000-emplois.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130205](http://www.challenges.fr/economie/20130204.CHA5870/le-credit-d-impot-competitivite-devrait-creer-152-000-emplois.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130205)

- « **Quel impact du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi ?** », par Mathieu Plane :

<http://www.ofce.sciences-po.fr/blog/?p=3225>

(Sources : www.challenges.fr du 04/02/2013, www.ofce.sciences-po.fr)

● **Emplois d'avenir : Michel Sapin appelle à un effort**

Concernant le nombre des emplois d'avenir, au 07/02/13, **Michel Sapin**, ministre du travail : « *On est proche des 5 000, ce qui est un chiffre parfaitement normal, et ça démarre exactement au même rythme que tout autre nouveau dispositif. On lance le dispositif, il faut mobiliser les réseaux et informer les jeunes, les associations et les collectivités. L'objectif est de créer 100 000 emplois d'avenir à la fin de cette année. Ça monte en puissance et ça va monter très fort en puissance* ». M. Sapin a appelé les associations et les collectivités à « *faire un effort* ». Concernant les critères d'éligibilité à ces emplois, M. Sapin a précisé que lesdits emplois s'adressaient aux 500 000 jeunes qui sont sans emploi et sans formation, et qui sont laissés par tout le monde au bord du chemin. **M. Sapin** : « *Certes, il serait plus agréable pour une association ou pour une collectivité de prendre [un jeune] avec bac plus deux, ou bac plus trois, mais ce n'est pas l'objectif* ». Le ministre a rappelé qu'il y avait « *75 % d'aides de l'État* » et qu'il était « *légitime que l'État apportant 75 % du salaire* » demande « *un effort* » aux associations et aux collectivités pour l'embauche de ces jeunes.

- **NB** : Rappelons que les emplois d'avenir sont destinés aux jeunes pas ou peu diplômés venant notamment des zones sensibles ou rurales

[http://www.lepoint.fr/emploi/emplois-d-avenir-michel-sapin-appelle-a-un-effort-07-02-2013-1624894_30.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130207](http://www.lepoint.fr/emploi/emplois-d-avenir-michel-sapin-appelle-a-un-effort-07-02-2013-1624894_30.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130207)

(Source : www.lepoint.fr du 07/02/2013)

[Retour au sommaire](#)

● **Fleur Pellerin donne une seconde chance aux patrons, le Medef applaudit**

Le 06/02, à l'occasion du salon des Entrepreneurs, **Fleur Pellerin**, ministre déléguée aux PME, parlant du registre des dirigeants en dépôts de bilan, s'est déclarée prête à laisser « *une seconde chance* » aux patrons. L'objet de son intervention ? « *Le fichier de la Banque de France enregistre en effet tous les dirigeants d'entreprises qui ont déposé le bilan il y a moins de trois ans. Dans la pratique, cela empêche bon nombre de ces entrepreneurs d'obtenir des crédits bancaires lorsqu'ils veulent créer une seconde affaire* », explique **Challenges**. **Le Medef** a réagi par un communiqué : « *[Le Medef] se réjouit de voir le*

gouvernement réfléchir à la suppression de la notation des dirigeants qui n'ont pas commis d'erreur. [Cela] va donner de l'air aux entrepreneurs français ». **Laurence Parisot**, présidente du Medef : « Supprimer la notation des dirigeants va redonner l'envie d'entreprendre, l'envie et la possibilité d'aller de l'avant. C'est une formidable nouvelle pour tous ceux qui innovent et qui investissent au quotidien ! ». **Etienne Bernard**, président du comité TPE-PME-ETI du Medef : « C'est peut-être la fin d'une stigmatisation inutile des dirigeants ayant échoué sans pour autant avoir commis d'erreur de gestion ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20130207.CHA6077/suppression-de-la-note-des-dirigeants-par-la-banque-de-france-le-medef-applaudit.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130207](http://www.challenges.fr/entreprise/20130207.CHA6077/suppression-de-la-note-des-dirigeants-par-la-banque-de-france-le-medef-applaudit.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130207)

(Source : www.challenges.fr du 07/02/2013)

● Investissements étrangers : Paris a perdu de son charme

En un an, Paris est passée du 6^{ème} au 10^{ème} rang mondial des métropoles mondiales les plus attractives en matière d'investissements étrangers. En 2012, la ville et sa région ont attiré 108 investissements étrangers, contre 150 en 2011. Selon Nicolas Beaudouin, auteur de l'étude et auditeur chez KPMG, Paris perd également sa position en ce qui concerne les fonctions stratégiques des entreprises (sièges sociaux, R&D, marketing, départements financiers). La ville descend de la 7^{ème} à la 15^{ème} place mondiale (en 1 an). Un déclin durable ? **Nicolas Beaudouin** : « Nous attendons l'année prochaine pour le savoir. [...] Pour l'instant, nous expliquons ce décrochage par une frilosité des investisseurs due au climat incertain inhérent à toute élection présidentielle, ainsi que les incertitudes qui ont longtemps plané dans la zone euro ». Les secteurs qui s'en sortent le mieux : Les logiciels et nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le moins bien : le textile, la communication et les transports.

[http://www.lepoint.fr/economie/attractivite-paris-retrograde-06-02-2013-1624636_28.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130207](http://www.lepoint.fr/economie/attractivite-paris-retrograde-06-02-2013-1624636_28.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130207)

(Source : www.lepoint.fr du 07/02/2013)

● Le déficit commercial a reculé de 7 milliards en 2012

Le 07/02, Nicole Bricq, ministre du Commerce extérieur, a annoncé que le déficit commercial de la France avait reculé en 2012, pour s'établir à 67 milliards d'euros. **Mme Bricq** : « Le déficit hors énergie, que le gouvernement s'est engagé à résorber entièrement d'ici 2017, s'est réduit quasiment de moitié, passant de 29 à 15 milliards d'euros. [...] C'est un premier signal encourageant qui doit nous permettre de reprendre confiance. Ces chiffres, en nette amélioration pour la première fois depuis 2009, s'expliquent par une croissance des exportations françaises (+ 3,2 %), couplée à une stabilité de nos importations (+ 1,3 %) ». **Challenges** : « La facture énergétique de la France s'est alourdie de 7 milliards d'euros l'an dernier, s'élevant à 69 milliards. Le premier excédent est celui de l'aéronautique avec un record de 20 milliards d'euros, suivi des produits agroalimentaires (+ 11,5 milliards) notamment grâce aux bonnes performances des vins et spiritueux ». La part de l'Europe, principal marché de la France, a légèrement reculé, comptant pour 59 % de ses exportations contre 61 % en 2011. **Selon le ministère du Commerce extérieur** : « En 2012, les entreprises françaises ont su aller chercher sur des marchés plus lointains la croissance qui a fait défaut sur leur marché de proximité ». Pour la 3^{ème} année consécutive, l'Asie a été le marché en plus forte croissance pour la France, avec une progression de 13 %.

[http://www.challenges.fr/economie/20130207.CHA5940/le-deficit-commercial-de-la-france-a-recule-de-7-milliards-en-2012.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130207](http://www.challenges.fr/economie/20130207.CHA5940/le-deficit-commercial-de-la-france-a-recule-de-7-milliards-en-2012.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130207)

(Source : www.challenges.fr du 07/02/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Le gouvernement veut lutter contre le manque de trésorerie des PME

Lors du Conseil des ministres du 06/02/13, **Pierre Moscovici**, ministre de l'Economie, a détaillé son plan d'aide à la trésorerie des PME. **Les principales mesures** : mise en place par Oséo d'un nouveau produit d'affacturage garanti d'un montant maximal de 200 000 euros accessible à l'ensemble des entreprises. Développement par la BPI d'un fonds spécifique pour faciliter le recours aux cautions des entreprises de moins de 20 salariés. Renforcement de la lutte contre le non-respect des délais de paiement, imposés par la loi, par une

augmentation de 10 % des contrôles effectués par la DGCCRF en 2013. Les principales cibles : les grands groupes. **Les Echos** : « *Sous réserve que la mesure soit adoptée dans la loi sur la consommation que prépare Benoît Hamon, la DGCCRF aura la possibilité de prononcer une amende administrative dont le montant maximal par infraction pourra s'élever à 75 000 euros pour une personne physique et 375 000 euros pour une personne morale* ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202550226316-le-gouvernement-veut-lutter-contre-le-manque-de-tresorerie-des-pme-535765.php?xtor=EPR-1500-\[lesechos18\]-20130206-\[s=461370 n=2 c=201 1-1413980\[SDV\]@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202550226316-le-gouvernement-veut-lutter-contre-le-manque-de-tresorerie-des-pme-535765.php?xtor=EPR-1500-[lesechos18]-20130206-[s=461370 n=2 c=201 1-1413980[SDV]@1)

(Source : www.lesechos.fr du 06/02/2013, Marie Bellan)

● **Accord emploi : Laurence Parisot conteste le projet de loi du gouvernement**

D'après Le Figaro, le 07/02/13, **Laurence Parisot**, présidente du Medef, a fait part de ses réserves sur le texte tel qu'il est rédigé, et qui doit être transmis au Conseil d'Etat. Les principaux points de désaccord : la réintroduction par le ministère du Travail de « *la clause de désignation* » dans l'article visant à généraliser les complémentaires Santé – ce qui obligerait les entreprises à retenir le prestataire recommandé par la branche. La mise en place de droits rechargeables pour les chômeurs, qui serait rendue « *obligatoire* », alors qu'elle est conditionnée dans l'accord à la réalisation d'études d'impact préalables. L'homologation administrative des plans de sauvegarde de l'emploi qui n'auraient pas été validés préalablement par les syndicats. Enfin, les mesures concernant la cession des sites rentables et la représentation des élus dans les conseils d'administration des grandes entreprises.

[http://www.challenges.fr/economie/20130208.CHA6088/accord-emploi-parisot-conteste-le-projet-de-loi-du-gouvernement.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130208](http://www.challenges.fr/economie/20130208.CHA6088/accord-emploi-parisot-conteste-le-projet-de-loi-du-gouvernement.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130208)

(Source : www.challenges.fr du 08/02/2013)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

● **Travail au noir : les Allemands plus tricheurs que les Français**

D'après l'institut allemand de veille économique IAW, la France est, en matière de travail au noir, un pays bien plus vertueux que la moyenne. L'Hexagone passe sous la barre des 10 % du PIB, alors qu'il y a 10 ans, il se situait à près de 15 %. La France se retrouve donc devant la Grèce (25 %), l'Italie (21,1%), le Portugal (19 %), l'Espagne (18,6 %), la Suède, la Finlande, la Norvège, l'Allemagne et le Danemark dont la part d'activités dissimulées représentent plus de 13 % de leur PIB. Devant la France, les USA et la Suisse (un taux proche de 7 % du PIB), le Royaume-Uni (9,7 %), l'Australie (9,4 %) et les Pays-Bas (9,1 %). **Friedrich Schneider**, professeur d'économie à l'université de Linz et co-auteur de l'étude, estime que le résultat de la France est à mettre au crédit de son dispositif fiscal : « *Non seulement les contrôles y sont plus stricts qu'ailleurs, mais les contribuables sont incités fiscalement à ne pas recourir au travail au noir* ». Pour lui, la TVA à taux réduit dans la restauration et le bâtiment, et les réductions d'impôts accordées aux contribuables qui emploient un salarié à domicile, sont autant de mesures qui expliquent pourquoi la France se révèle être un meilleur élève que l'Allemagne.

[http://www.challenges.fr/economie/20130206.CHA5931/travail-au-noir-les-francais-plus-honnetes-que-les-allemands-et-les-scandinaves.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130207](http://www.challenges.fr/economie/20130206.CHA5931/travail-au-noir-les-francais-plus-honnetes-que-les-allemands-et-les-scandinaves.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130207)

(Source : www.challenges.fr du 06/02/2013, Pierre Kupferman)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

● **ArcelorMittal affiche une perte nette de 3,7 milliards de dollars en 2012**

Le 06/02/13, ArcelorMittal a fait état d'une perte nette de 3,73 milliards de dollars pour 2012. Selon le groupe, il a été pénalisé par la mauvaise santé et les coûts de restructuration de ses activités en Europe. La division d'aciers plats carbone Europe, qui inclut le site lorrain de Florange et celui de Liège, au cœur de l'actualité sociale des derniers mois, a accusé une perte opérationnelle de 2,2 milliards d'euros au 4^{ème} trimestre. Cette perte comprend notamment une dépréciation massive de 2,5 milliards de dollars, qui représente à elle seule plus de la moitié des dépréciations annoncées en janvier par le groupe. **Lakshmi Mittal**, PDG, a annoncé que le groupe devrait continuer à connaître des difficultés en 2013,

« principalement sous l'effet de la fragilité de l'économie européenne », tout en expliquant avoir « récemment perçu des indicateurs positifs qui [...] devraient soutenir l'amélioration de la rentabilité de son activité ». Le ministre du Redressement productif Arnaud Montebourg et les ministres wallon et luxembourgeois de l'Economie Jean-Claude Marcourt et Etienne Schneider ont porté le dossier ArcelorMittal devant Bruxelles. Le 12/02/13, ils doivent rencontrer le commissaire européen à l'Industrie Antonio Tajani et son collègue des Affaires sociales Laszlo Andor.

[http://www.challenges.fr/entreprise/20130206.CHA5905/arcelormittal-affiche-une-perte-nette-de-3-7-milliards-de-dollars-en-2012.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130206](http://www.challenges.fr/entreprise/20130206.CHA5905/arcelormittal-affiche-une-perte-nette-de-3-7-milliards-de-dollars-en-2012.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130206)

(Source : www.challenges.fr du 06/02/2013)

● Dassault Systèmes passe le cap des 2 milliards d'euros de revenus

Dassault Systèmes, numéro 1 français du logiciel, a vu son chiffre d'affaires dépasser les 2 milliards d'euros en 2012 (2,03 milliards), en hausse de 14 % (+ 9 % à taux de change et périmètre constants). **Bernard Charlès**, directeur général du groupe : « Ce chiffre est important, il reflète notre capacité à mettre en œuvre notre stratégie ambitieuse ».

[http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/tech-medias/actu/0202552525481-dassault-systemes-passe-le-cap-des-deux-milliards-d-euros-de-revenus-536283.php?xtor=EPR-1500-\[lesechos18\]-20130207-\[s=461370_n=3_c=304_-1413980\]_SDV@1](http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/tech-medias/actu/0202552525481-dassault-systemes-passe-le-cap-des-deux-milliards-d-euros-de-revenus-536283.php?xtor=EPR-1500-[lesechos18]-20130207-[s=461370_n=3_c=304_-1413980]_SDV@1)

(Source : www.lesechos.fr du 07/02/2013, Romain Gueugneau)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Seine-et-Marne : 9 M€ de fraude mis à jour en 2012

Bruno Dalles, procureur de la République de Melun, et **Nicole Klein**, préfète de Seine-et-Marne, ont réuni le comité opérationnel départemental antifraude (Codaf), qui regroupe tous les acteurs de cette lutte. Ils tirent un bilan satisfaisant de son action en 2012. « 9 M€, voilà le coût total de la fraude en Seine-et-Marne en 2012 », note **Le Parisien**. Concernant le travail illégal, 30 % des contrôles ont abouti sur des procédures pénales, dépassant ainsi l'objectif de 25 % fixé par l'Etat. Selon **M. Dalles**, les secteurs à risque restent « la construction, la restauration, la sécurité et le gardiennage, les saisonniers agricoles et les transports (taxi sanitaire...) ».

<http://www.leparisien.fr/meaux-77100/9-meur-de-fraude-mis-au-jour-en-2012-05-02-2013-2540631.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 05/02/2013, Marine Legrand)

[Retour au sommaire](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● Laurence Parisot veut une réforme en profondeur des retraites

Laurence Parisot, lors d'une rencontre organisée à l'occasion du lancement de la nouvelle formule du mensuel Enjeux-Les Echos, a déclaré : « On ne peut plus se contenter de tourner les petits boutons, comme on le fait classiquement depuis des décennies, un petit peu de cotisations en plus pour l'employeur, un petit peu plus de cotisations pour le salarié, et ça passe. Il faut une réforme profonde, une transformation. [...] La vraie question que nous sommes en train de nous poser, c'est : est-ce que nous devons aborder l'assurance-chômage dans la deuxième partie de 2013 ou dès maintenant ? Nous avons déjà échangé avec Laurent Berger (numéro 1 de la CFDT, ndlr), et nous sommes tous les deux d'accord sur le fait de mettre vite en place au minimum un groupe de travail paritaire pour reposer toutes les grandes questions de l'assurance-chômage. [...] Regarder le régime des cadres, c'est, à mes yeux, prendre les choses par le petit bout de la lorgnette. Les cadres sont bien indemnisés mais sont les plus gros cotisants, et le solde est largement positif. Si on baisse l'indemnisation, on sera obligé de baisser également le niveau de cotisation, et là, les recettes vont s'écrouler encore plus ». Mme Parisot s'est également alarmée des déficits du régime général des retraites, des retraites complémentaires et de l'assurance-maladie, évoquant « un sacré appauvrissement ». **Laurence Parisot** : « Il faut des réformes structurelles sur tous ces dossiers ».

http://lexpansion.lexpress.fr/economie/parisot-veut-une-reforme-en-profondeur-des-retraites_371534.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 06/02/2013)

LIVRES/REVUES

● **Institut Montaigne** : « *La contribution des entreprises à l'intérêt général : état des lieux* »

- **Présentation de l'Institut Montaigne** : Le dernier ouvrage de l'Institut Montaigne « *Intérêt général : que peut l'entreprise ?* » (éditions Les Belles Lettres) est le fruit d'entretiens réalisés avec des dirigeants d'entreprises, des responsables syndicaux et associatifs ainsi que des hauts fonctionnaires, autour de dix sujets qui relèvent de l'intérêt général tel qu'il est aujourd'hui porté par les entreprises. Education, diversité, insertion, formation, pauvreté, santé... depuis longtemps, l'Etat n'a plus à lui seul le monopole du traitement de ces questions et s'appuie sur les entreprises, qui mobilisent leur savoir-faire, leur engagement mais également leurs moyens au service de l'intérêt général.

Ouvrage collectif sous la direction de Julien Damon.

<http://www.institutmontaigne.org/interet-general-que-peut-l-entreprise-3709.html>

- **Préface de Claude Bébéar** :

http://www.institutmontaigne.org/medias/Preface_de_claude_bebear_interet_general_que_peut_l-entreprise.pdf

(Source : www.institutmontaigne.org, février 2013)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.

En ligne tous les mercredis

Directeur de publication : le directeur Philippe Renard

Rédacteur en chef : Eric Tessier.

Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr